

Réf: Dossier N° 140251

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE KOROBAK ENTREPRISE »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON KOWEIT,  
Lot 319, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/09/2022 , et enregistrés au CEPICI le 07/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE KOROBAK ENTREPRISE »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET EN TOUT PAYS ET EN PARTICULIER COTE D'IVOIRE :

- MAINTENANCE DES SYSTEMES INFORMATIQUES ( INSTALLATION - ENTRETIEN - REPARATION)

- CONCEPTION DE RESEAU DES SYSTEMES INFORMATIQUES

- PROGRAMMATION: SECURITE INFORMATIQUE, CREATION DE SITE WEB ET DE LOGICIELS D'APPLICATIONS

- VENTE DE MATERIELS INFORMATIQUES, ELECTRONIQUES ET CONSOMMABLES

- FORMATION PRATIQUE EN: MAINTENANCE INFORMATIQUE ET ELECTRONIQUE - INFORMATIQUES APPLIQUEES- ELECTRONIQUE DE DIFFERENTS SYSEMES

TRANSPORT - FONCIER - BTP- AGRICULTURE - COMMERCE GENERAL ET DIVERS.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES  
L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

- ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER

## L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON KOWEIT, Lot 319, Ilot 32

Dirigeant(s) : M BAKAYOKO SIAKA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08203 du 08/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41163/GTCA/RC/2022 du 08/09/2022

